

Conseil  
Général



Côtes d'Armor

## Décision modificative N°3 pour 2012 Jeudi 29 novembre 2012



---

### Contact presse

Claudine PASQUIER

Tél. 02 96 62 63 28

Courriel. [PASQUIERClaudine@cg22.fr](mailto:PASQUIERClaudine@cg22.fr)

Retrouvez communiqués et dossiers de presse sur [cotesdarmor.fr](http://cotesdarmor.fr) | Espace  
presse

# Déroulé de la séance

## jeudi 29 novembre 2012 à partir de 10h30

### COMMISSION DES SOLIDARITÉS TERRITORIALES

- Se déplacer en Côtes d'Armor
- Impulser l'aménagement numérique des territoires
- Contribuer aux projets des territoires
- Se loger en Côtes d'Armor

### COMMISSION DE LA CITOYENNETÉ

- Se mobiliser pour la jeunesse

### COMMISSION DU DÉVELOPPEMENT LOCAL, DE L'EMPLOI ET DE L'INNOVATION

- Se mobiliser pour l'emploi et l'insertion

### COMMISSION DES SOLIDARITÉS ET DE LA FAMILLE

- Favoriser l'autonomie des costarmoricains

### COMMISSION DU SERVICE PUBLIC, DES FINANCES ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

- Agir pour un service public de proximité
- Favoriser la citoyenneté
- Garantir une gestion responsable des finances départementales

Présentation de la DM3 et vote.

#### Contact presse

Claudine PASQUIER

Tél. 02 96 62 63 28

Courriel. [PASQUIERClaudine@cg22.fr](mailto:PASQUIERClaudine@cg22.fr)

Retrouvez communiqués et dossiers de presse sur [cotesdarmor.fr](http://cotesdarmor.fr) | Espace presse

## Les principales décisions

La décision modificative qui a été adoptée fait face, du fait de la conjoncture défavorable, à la volatilité des recettes (forte baisse des droits de mutation) et à l'augmentation des dépenses sur le social. Elle resserre les investissements et réussit à stabiliser l'endettement.

Ajustement des recettes -6,3M€

Ajustement des dépenses de fonctionnement + 4,5M€

Ajustement des dépenses d'investissement + 2,1 M€

Redéploiement des crédits (7,5 M€) qui permettent notamment d'équilibrer les dépenses relatives au solidarité et au logement.

Cette Décision Modificative n°3 a été adoptée à la majorité de l'Assemblée départementale.

### SE MOBILISER POUR LA JEUNESSE

Christian Provost, Vice-président chargé de la jeunesse a présenté un rapport d'étape du travail qu'il a engagé sur la redéfinition de la politique du département.

Une démarche de consultation et de concertation en direction des jeunes âgés de 18 à 25 ans et des acteurs de la jeunesse intervenant sur le territoire départemental a été initiée début 2012. Elle a permis de préciser les caractéristiques, besoins et attentes des jeunes costarmoricains autour de l'emploi, du logement et du transport. Elle révèle aussi le désintéressement et le désengagement citoyen des jeunes.

Le rapport d'étape présente différentes propositions qui seront traduites économiquement et budgétairement lors du budget 2013 pour contribuer à une nouvelle ambition pour la jeunesse autour de :

1/ L'insertion et la stabilisation professionnelle.

Le Département en tant qu'employeur peut développer une politique de ressources humaines volontariste pour le recrutement d'agents, les missions temporaires, l'accueil de jeunes diplômés, le recrutement d'apprentis publics, l'accueil de stagiaires, l'accueil de volontaires en service civique et, bien sûr, la signature de contrats « Emplois d'avenir (objectif de 30 au Conseil général des Côtes d'Armor).

2/ L'insertion citoyenne

Pour répondre aux difficultés et préoccupations financières des jeunes une allocation pourrait être versée sous réserve d'un engagement associatif. Ce dispositif de « Passeport engagement » pourrait valoriser l'expérience et les compétences acquises lors du parcours de volontariat.

3/ L'amélioration des possibilités de déplacements dans le département.

Il faut réfléchir à l'intermodalité et aux connexions interdépartementales, à l'amélioration des possibilités de déplacement en fonction des besoins émergents (horaires atypiques, covoiturage...) et à une aide au permis de conduire.

## **SE LOGER EN CÔTES D'ARMOR**

Le Conseil général intervient auprès des ménages en difficultés grâce au Plan Départemental d'Action pour le Logement des Personnes Défavorisées qui a pour objectif l'insertion sociale par le logement. Dans ce plan le Fonds de Solidarité pour le Logement contribue à la prévention et à la lutte contre la précarité énergétique. Il vise à permettre à des ménages, par des aides de secours ou prêts, d'accéder ou de se maintenir dans un logement autonome.

Pour faire face aux demandes attendues d'ici à la fin de l'année la contribution du Département a été augmentée de 350 000€.

## **SE DÉPLACER EN CÔTES D'ARMOR**

Après son engagement fort dans le prochain BGV (plus de 30M€), le Département contribuera à l'organisation du débat public portant sur l'amélioration des liaisons ferroviaires, Rennes – Brest/ Rennes- Quimper et Nantes-Rennes-Bretagne Sud aux côtés de la Région, de l'Etat, des autres collectivités territoriales et de Réseau Ferré de France dans l'objectif de réduire encore le temps de parcours entre Paris et la Bretagne.

Les enjeux de l'intermodalité des transports sur le département et la complémentarité avec les TER seront discutés lors du budget primitif de 2013. Le Président rappelle que la collectivité ne doit pas pallier aux carences de Réseau Ferré de France sur le réseau secondaire.

Une vingtaine d'opposant à l'aéroport de Notre-Dame-des-Landes sont venus manifester silencieusement lors de la séance. Le Président leur a proposé de prendre rendez-vous avec les deux groupes de l'assemblée et de mettre ce sujet à l'ordre du jour d'une autre séance bien que la responsabilité directe de la collectivité ne soit pas engagée sur ce dossier.

## **SE MOBILISER POUR L'EMPLOI ET L'INSERTION**

L'emploi et l'insertion passent par le dynamisme économique. Dans cette optique le Conseil général souhaite doter le département d'un outil de développement efficace à disposition de ses partenaires.

Ce nouvel outil, l'Agence de développement économique et touristique sera le résultat de la fusion entre Côtes d'Armor Développement et Côtes d'Armor Tourisme à la fin de 2012. Les objectifs sont de :

- participer au renforcement de l'attractivité économique des Côtes d'Armor
- donner toute sa place au tourisme dans l'activité économique départementale au même titre que le commerce et l'industrie
- contribuer à une meilleure gouvernance économique territoriale avec nos partenaires
- développer l'expertise auprès des entreprises et des territoires, en lien avec la compétence économique des intercommunalités.

## **IMPULSER L'AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE DES TERRITOIRES**

L'aménagement numérique constitue une priorité majeure pour le Département. Dans une société de l'information et des savoirs, le Conseil général a l'ambition d'être au rendez-vous de cette révolution numérique en marche. Le schéma départemental d'aménagement porté par une politique forte et volontariste s'intègre pleinement dans la nouvelle structure unique de gouvernance ( le Syndicat mixte Mégalis) qui porte le projet Bretagne Très Haut Débit. La volonté étant d'en faire profiter l'intégralité du territoire, de ses habitants et de ses acteurs économiques.

## **VOEU RELATIF AU SOUTIEN AUX SALARIÉS DU SITE ALCATEL DE LANNION**

Jeudi 18 octobre, la direction d'Alcatel-Lucent annonçait un nouveau plan social (le 5<sup>ème</sup> en 5 ans) visant à supprimer 5 490 postes dans le monde, dont 1 430 en France. Le département des Côtes-d'Armor, et le Trégor en particulier, est concerné par cette annonce avec la présence de l'équipementier télécoms à Lannion. Actuellement, plus de 860 personnes travaillent sur le site lannionais.

Aujourd'hui 29 novembre 2012, la direction du groupe Alcatel-Lucent a annoncé la suppression de 902 emplois sur l'ensemble de ses sites français.

En Côtes d'Armor, le site de Lannion n'est pas épargné. 139 emplois sont concernés par ce plan « social ».

Cette annonce douloureuse socialement et économiquement ne doit laisser aucun costarmoricaïn dans l'indifférence. 139 emplois, ce sont autant de familles qui subissent les conséquences de ces annonces.

A Lannion, le Groupe Alcatel-Lucent peut s'appuyer sur des salariés qualifiés effectuant un travail de qualité tant dans la partie recherche et développement, que dans les services support et administratifs. Les technologies imaginées, testées et développées à Lannion représentent un enjeu considérable qu'il faut préserver. L'activité du Groupe Alcatel-Lucent s'inscrit incontestablement dans une filière d'avenir qui permettra de répondre au défi majeur de la télécommunication.

Les Conseillers généraux des Côtes-d'Armor tiennent à affirmer leur soutien aux salariés et aux organisations syndicales qui se battent pour le maintien de l'emploi à Lannion et au sein du Groupe Alcatel-Lucent.